

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00531 Numéro SIREN : 898 091 657 Nom ou dénomination : 3C
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2022 sous le numéro de dépôt 9269



Désignation de l'entreprise		3C		Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Béziers		Neant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5 Rue des Chevaliers Saint Jean 34120 PEZENAS		le 04 NOV. 2022		Sous le n° 9269	
SIRET		8 9 8 0 9 1 6 5 7 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		0 9		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		3 1 1 1 2 0 2 1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	38 229	012		38 229
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	38 229	048		38 229	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	109 460	062		109 460
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 122	066		1 122	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	4 964	074		4 964
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	161 773	086		161 773	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	277 320	098		277 320		
Total général (I + II)				110	315 549	112	315 549
PASSIF				Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			109 500	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132		181	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			43 894	
	Provisions réglementées		140				
Total I				142	153 575		
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			30 326	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		172		131 648	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III				176	161 974		
Total général (I + II + III)				180	315 549		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	38 229	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3C

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	300 402	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production stockée *						224	
	Production immobilisée *						226	
	Subventions d'exploitations reçues						230	
	Autres produits					232	836	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						301 237	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	154 740	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	30 669	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	36 541	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	257	244	1 233
	Rémunérations du personnel *						250	15 905
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	6 440
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	60
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
		Total des charges d'exploitation (II)					264	245 587

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	3	Charges financières (V)	294	406
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	11 353
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 43 894

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

43 894

314

Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	11 353	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	ZRD (44. terdecies)	127			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		643	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		647	
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		641	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfices col. 1 Déficit col. 2

352

55 247

354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col. 1 Déficit col. 2

370

55 247

372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 3C										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402	38 229	404		406	38 229										
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
		Immobilisations financières		480		482		484		486											
		TOTAL		490		492	38 229	494		496	38 229										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566											
		TOTAL		570		572		574		576											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Période du 01/04/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 09 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 315 548,65 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 894,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/10/2022 par les dirigeants.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

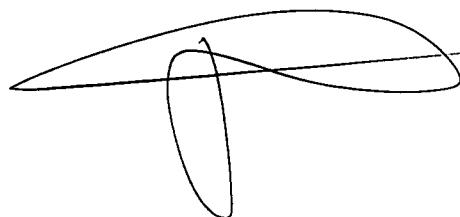
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

**2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.2.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 26 033 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	26 033		26 033	%
TOTAL	26 033		26 033	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 38 229 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		38 229		38 229
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL		38 229		38 229

3.2.2 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	12 196	0	12 196	Non amortiss.
Fonds commercial	26 033	0	26 033	Non amortiss.
TOTAL	38 229	0	38 229	

3.3 - Etat des créances = 4 964 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	4 964	4 964	
TOTAL	4 964	4 964	

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 242 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	242
Disponibilités	
TOTAL	242

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 109 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10950	10,00	109 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10950	10,00	109 500

4.2 - Etat des dettes = 161 974 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	30 326	30 326		
Dettes fiscales & sociales	22 148	22 148		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	109 500	109 500		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	161 974	161 974		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 922 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	535
Dettes fiscales & sociales	386
Autres dettes	
TOTAL	922

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 300 402 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	300 402	100,00 %
TOTAL	300 402	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 11 353 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	55 650	11 353	44 297
Résultat financier	-403		-403
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	55 247	11 353	43 894

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

8 DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 242 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	242
Urssaf independant(438701)	242
TOTAL	242

8.2 - Charges à payer = 922 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	535
Fourn factures non parvenues.(408100)	535
Dettes fiscales et sociales :	386
Pers congés a payer(428200)	164
Org.soc. congés a payer(438200)	4
Partage capucine(448620)	32
Formation continue-dialogue social(448630)	187
TOTAL	922

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/04/2021 au 31/12/2021

Présenté en EUROS

Edité le 10/10/2022

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/04/2021 au 31/12/2021

Présenté en EUROS

Edité le 10/10/2022

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/04/2021 au 31/12/2021 Des comptes annuels présenté en EUROS

Edité le 10/10/2022

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SUDEFI CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3C,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	315 549
Chiffre d'affaires hors taxes	300 402
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	43 894

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Pour SUDEFI CONSEILS
Fait à PEZENAS le 10/10/2022

3C

S.A.S.U. au capital de 109 500,00 Euros
Siège social : 5 Rue des Chevaliers Saint Jean
34120 PEZENAS
R.C.S : 898091657

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

CLAIRE BONACCORSO, associée unique et gérante de la société 3C, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **300 401,51** Euros

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **245 587,38** Euros pour l'exercice, Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **36 540,98** Euros au 31/12/2021
- Les impôts et taxes ressortent à **1 232,70** Euros au 31/12/2021
- Les salaires et traitements ressortent à **15 905,00** Euros au 31/12/2021 et les charges sociales correspondantes à **6 439,62** Euros au 31/12/2021

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-402,81** Euros,

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **43 894,06** Euros

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **38 228,61** Euros,
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **109 460,00** Euros,
- Les créances et disponibilités nettes sont de **167 860,04** Euros,

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **153 574,81** Euros,
- Les emprunts et dettes ressortent à **161 973,84** Euros

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **301 237,25** Euros au 31/12/2021,

Le résultat d'exploitation s'établit à **55 649,87** Euros

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir un **bénéfice** de **43 894,06** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 2 194,70 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 1 699,36 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé pour un montant de 40 000,00 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

APPROBATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT

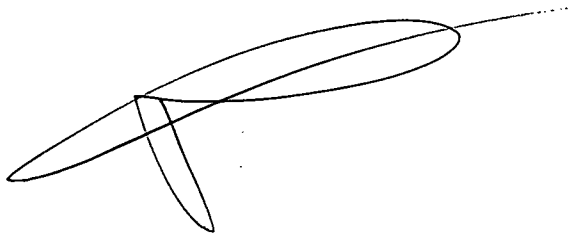
Enfin, nous vous demanderons de valider la rémunération du Président.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PEZENAS

Le 20/06/2022

Le Président



3C

S.A.S.U. au capital de 109 500,00 Euros
Siège social : 5 Rue des Chevaliers Saint Jean
34120 PEZENAS
R.C.S : 898091657

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 07/07/2022

Le 07/07/2022,
à 19H30,

Madame CLAIRE BONACCORSO, associée unique de la société 3C, s'est présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 43 894,06 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir un bénéfice de 43 894,06 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 43 894,06 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 2 194,70 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 1 699,36 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé pour un montant de 40 000,00 Euros

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

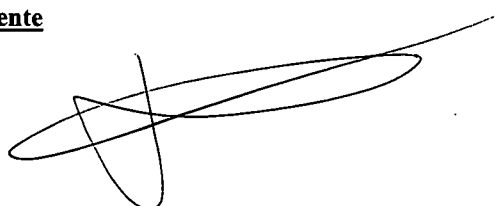
L'associé unique décide de valider la rémunération du Président pour un montant de 11 196,00 Euros annuel.

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La Présidente



3C

S.A.S.U. au capital de 109 500,00 Euros
Siège social : 5 Rue des Chevaliers Saint Jean
34120 PEZENAS
R.C.S : 898091657

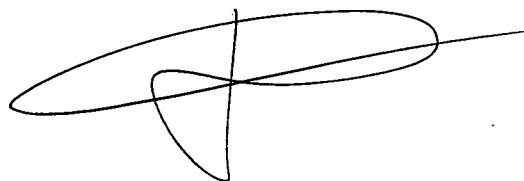
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07/07/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 43 894,06 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 2 194,70 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 1 699,36 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé pour un montant de 40 000,00 Euros

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.